

**Globalisation, Zone de libre échange, faible attractivité. Quels facteurs pour
une croissance économique durable ?**

Pr. Hicham JEKKI
Professeur sciences économiques
Membre du CEREK (Rabat)

Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Settat.
Km 3, route de Casablanca, B.P. : 784, Settat.
Mobile. : 061 39 32 23 Fax : 022 67 47 95
Email : jekkih@yahoo.fr

Globalisation, Zone de libre échange, faible attractivité. Quels facteurs pour une croissance économique durable ?

La mise en œuvre de l'accord de libre échange entre le Maroc et l'UE constitue un grand défi pour le Royaume vu les conséquences qui en découlent. Des conséquences qui ne sont pas sans incidence sur les besoins de financement et sur les réponses à apporter pour faciliter la transition économique dans le pays. La tâche devient plus ardue en raison de la faible attractivité du Maroc.

Dans un premier temps nous allons énumérer les menaces que représente l'ouverture pour l'économie marocaine. Dans un second temps, nous mettrons l'accent sur les mesures qui nous semblent permettre au pays de surmonter ses handicaps structurels, de créer les conditions de compétitivité favorable au décollage de l'IDE dans un contexte concurrentiel accru et enfin d'asseoir les bases d'une croissance économique durable.

1. ZLE : les défis à relever.

Le Maroc, dans l'attente de l'instauration de la ZLE avec l'UE, joue le va-tout sur l'attractivité des IDE à même d'amortir le choc de l'ouverture. Or, dans les conditions actuelles d'une concurrence mondiale exacerbée et avec des ressources budgétaires amputées des recettes douanières, ainsi qu'à défaut de facteurs d'attractivité déterminants, comparativement, aux autres pays émergents, aucune illusion ne doit être entretenue sur la difficulté d'un pari rendu encore plus audacieux par l'impossibilité de valoriser les avantages comparatifs agricoles dans un libre échange limité au seul domaine industriel.

Loin de revenir sur l'option de l'ouverture ou de prêcher un quelconque protectionnisme – la poursuite des protections n'a pas garanti au Maroc une industrialisation qu'il n'a pas su conquérir en vingt cinq ans d'import substitution –, nous estimons que la voie du libre échange est inéluctable dans le contexte actuel de l'économie régionale et mondiale ; il n'en reste pas moins qu'elle exige des acteurs marocains de relever un certain nombre de défis pour éviter une industrialisation périphérique, dépendante, sans dynamique propre, sans capacité technologique endogène et sans maîtrise des circuits de commercialisation internationaux, et enfin très soumise aux retournements des avantages comparatifs. Un libre échange qui ouvrirait la voie aux industriels européens et étoufferait toute tentative nationale ne peut qu'aggraver la dépendance dont a souffert l'économie marocaine comme la plupart des économies en développement. Le libre échange généralisé en l'absence de capacités

d'ajustement de l'économie peut être nocif. N'est-il pas vrai que la Corée du sud s'est développée dans une gestion pragmatique de protection et d'ouverture en fonction des étapes de son développement aux antipodes de toute approche idéologique dépendantiste ou libérale.¹

Un libre échange mal maîtrisé, risque de bloquer la transition vers un nouveau régime de croissance ou d'accumulation caractérisé par les interdépendances entre la section de production des moyens de consommation et celle produisant les moyens de production. Or cette dernière est inexistante au Maroc sinon mal développée.

De même, quand on sait que la logique même du libre échange est de pousser au développement prioritaire d'un secteur produisant pour l'exportation, au détriment des secteurs produisant pour le marché intérieur, il est fort probable qu'on assistera à une articulation des secteurs composant le régime d'accumulation subordonnée à la dynamique des échanges extérieurs. Autrement dit, l'émergence d'un nouveau régime de croissance va être soumis à une double dépendance externe : d'une part, l'écoulement des produits de la section exportatrice dépendra d'un marché international incertain, mouvant et fortement concurrentiel ; d'autre part, l'acquisition sur ce même marché extérieur des biens d'équipement et de services de haute technologie dépendra de leur production qui est contrôlée par les monopoles internationaux.

Cette double dépendance peut aggraver les conditions d'acquisition des biens d'équipement sur le marché extérieur, et bloquer ainsi les sources internes de gains de productivités². D'où l'espoir d'assister à un afflux massif d'IDE avec ses différentes composantes technologiques, financières...etc., afin de lever cette dépendance. Un espoir à notre sens peu fondé, et ce pour les raisons suivantes :

- l'avantage attendu de la détaxation des intrants est réduit, le gros des exportations se fait déjà sur la base d'intrants détaxés ;

- le Maroc aura du mal à maintenir ses acquis en matière d'exportations manufacturières en raison notamment du démantèlement de l'accord multi-fibre. Ce qui augmente la méfiance des investisseurs étrangers, méfiance qui ferait obstacle à des investissements plus capitalistiques ;

- de même, le développement de nouvelles technologies permettant la diminution du poids du travail non qualifié, confère aux pays européens la possibilité de conquérir de

¹ Lanzarotti M.(1992), La Corée du Sud : une sortie du sous-développement, Tiers Monde IEDES.

² Talha L. (1996), « Le libre échange et l'ajustement structurel peuvent-ils favoriser l'émergence d'un nouveau régime de croissance ? », in *Reflets et perspectives de la vie économique* n°3, tome.XXXV, pp.265-266.

nouveaux avantages comparatifs fondés sur les gains de productivité, ce qui se traduira pour le Maroc par une dévalorisation de ses avantages comparatifs traditionnels fondés sur le faible coût du travail non qualifié et conduira le cas échéant à d'éventuelles relocalisations. Des relocalisations qui sont dues entre autre à l'évolution de la demande qui se trouve soumise aux influences accrues de moyens publicitaires de plus en plus médiatisés.

En dépit des dangers inhérents à l'ouverture, il n'en reste pas moins que celle-ci reste le meilleur gage d'une économie pour tirer profit des progrès techniques réalisés dans les pays avancés, que ce soit à travers l'importation de biens d'équipement et d'intrants ou à travers la familiarisation avec les nouveaux produits offerts sur le marché international. De même pour les économies de petites tailles, l'ouverture est aussi le seul moyen pour les entreprises d'accéder à un marché de grande taille, ce qui est une nécessité pour améliorer l'efficacité technique de la production en bénéficiant des effets d'économies d'échelle. Dans le même ordre d'idée, l'ouverture est indispensable pour assurer le développement du comportement concurrentiel de la part des entreprises. Néanmoins, l'ouverture ou la libéralisation des échanges ne débouche que sur des bénéfices temporaires et non sur un surcroît de croissance en raison des rendements négatifs de l'investissement. Une croissance plus élevée et durable selon les théories de la croissance endogène, ne peut s'expliquer, que par l'adjonction de facteurs susceptibles d'accroître les rendements et qui sont sources d'importantes externalités. Or il serait erroné de croire que, par le seul jeu du libéralisme, ces facteurs produiront les effets escomptés. Il existe aujourd'hui un large consensus sur l'idée que ces facteurs doivent agir dans le cadre d'objectifs stratégiques forts ainsi que d'une mobilisation intense de la collectivité, c'est à dire de toutes les forces socio-politiques. C'est dans ce sens que nous estimons que la croissance économique à long terme au Maroc dépendra avant tout d'une mobilisation des ressources, des capacités et des volontés internes au pays à même d'enclencher une dynamique productive.

Certes, on peut penser que les ressources internes sont insuffisantes pour relever tous les défis de la croissance et que des apports extérieurs seront de toutes manières nécessaires (connaissances technologiques, savoir-faire, ressources financières, qualification...), mais encore faut-il les assimiler, d'où le rôle du gouvernement marocain qui doit agir pour créer un environnement approprié.

L'offre d'une MO qualifiée permettant d'assimiler les développements technologiques doit être accrue ; les industries doivent être encouragées à développer les capacités requises ; la compétition domestique, les importations de technologie, la R&D locale, la nature et le volume des IDE, l'infrastructure scientifique et technique et tout ce qui encourage

favorablement l'apprentissage et l'efficacité productive, sont nécessaires. Le processus d'apprentissage et d'acquisition de technologies mérite une attention particulière.

L'édification d'un système national d'innovation est indispensable. Les universités, les institutions de recherche, l'infrastructure technologique, les systèmes de formation industrielle...etc., fournissent la base essentielle permettant de promouvoir dans l'économie le changement structurel. Ce qui compte c'est la capacité à utiliser les nouvelles technologies et non leur disponibilité dans le monde³.

Il est clair que la mise en place de tous les fondements de la croissance à long terme n'est pas chose aisée. Une vision à long terme doit tenir compte de l'inéluctable globalisation de l'économie mondiale, de l'instauration dans quelques années de la ZLE avec l'UE. Les politiques de libéralisation ne peuvent négliger les contraintes de la compétitivité de l'industrie manufacturière : la modernisation de l'économie passe nécessairement par le développement de ces activités, qui sont sources de progrès techniques, et qui déterminent en fin de compte la réussite de l'insertion de l'économie nationale dans l'économie mondiale. A défaut de ressources internes suffisantes pour enclencher cette dynamique, le risque de voir réduire à néant le processus d'ouverture devient de plus en plus manifeste ; d'où la mise en œuvre de politiques incitatives spécifiques pour tenter d'attirer des capitaux étrangers à même de promouvoir le décollage économique.

Cependant, si les conditions internes préalables à la croissance ne sont pas réunies, les investisseurs internationaux n'auraient pas de perspectives de rentabilités suffisantes et ne seront pas motivés par les facilités fiscales ou douanières que pourrait leur offrir le gouvernement du pays d'accueil. L'issue à notre sens est d'articuler la politique d'attraction des IDE et la politique de croissance.

2. La croissance économique au Maroc : les facteurs pour favoriser le décollage.

2.1. Le rôle de l'Etat.

Dans un pays comme le Maroc, le décollage économique dépend d'une condition encore plus décisive et difficile à remplir : la conception et la mise en œuvre d'une véritable stratégie de croissance adaptée aux conditions locales. Cela suppose de la part des

³ Sid Ahmed A. (1998), « Les économies maghrébines face aux défis de la zone de libre échange euro-méditerranéenne », In *Economie du Maghreb. L'impératif de Barcelone*. Sous la direction de A Sid Ahmed. CNRS Editions, pp.210-211.

responsables politiques la construction d'une vision stratégique à long terme. D'où le rôle de l'Etat dans la conduite de la politique économique.

Tout d'abord, une stratégie de croissance ne peut pas être envisagée dans un climat de fortes incertitudes sur la politique et les institutions nationales. La crédibilité des politiques envisagées doit être établie pour que ces politiques soient efficaces, ce qui ne peut bien entendu se faire si le gouvernement est faible, ou s'il n'a pas de vision claire de son avenir, car il s'agit d'entreprendre des mesures suivies sur de nombreuses années, telles que le développement du système scolaire ou la construction d'infrastructures de base, ou encore la modernisation des institutions économiques.

L'Etat a un rôle à jouer dans la mise en place des institutions nécessaires au bon fonctionnement des mécanismes de marché en aidant à la maîtrise des coûts de transaction, par la mise en place d'infrastructures et de règles institutionnelles efficaces et en permettant une bonne allocation des ressources par ces marchés, notamment le marché financier. La modernisation du système financier doit jouer à cet égard un rôle stratégique en raison des longs délais pour constituer un système productif moderne et efficace. Cette modernisation est urgente parce qu'elle est complémentaire des autres actions à entreprendre ; « cela vient simplement du fait que la liberté des échanges suppose une grande capacité de l'économie à déplacer les facteurs de productions et notamment le capital vers les secteurs qui offrent les meilleures perspectives commerciales »⁴.

L'Etat au Maroc doit œuvrer pour démanteler le « cartel » que constitue le groupement professionnel des banques marocaines (GPBM). En effet, malgré la promulgation de la nouvelle loi bancaire, la concurrence entre les banques sur les taux d'intérêt débiteurs, n'est pas effective, ce qui fait de l'accès au crédit la principale entrave à la croissance des entreprises en particulier celle des PME / PMI et bloque le processus de mise à niveau industriel. L'Etat peut contribuer à abaisser les taux d'intérêt en ponctionnant moins sur l'épargne.

L'Etat doit œuvrer pour banaliser l'accès au marché boursier. Rares sont les entreprises privées qui se décident à franchir le pas de la cotation. Les entreprises sous-capitalisées, sur-endettées, sous encadrées à caractère souvent familial rechignent encore à emprunter la voie de la transparence en ouvrant leur capital.

L'Etat doit avoir un rôle très important dans le développement des infrastructures humaines. L'ère des avantages comparatifs basés sur une MO bon marché et faiblement

⁴ Berthelemy J.C. et A. Varoudakis (1996), *Quelles politiques pour un décollage économique ?*, Cahier de politique économique, n° 12, OCDE, pp.30.

qualifiée est révolu. Le progrès technique exige une MO capable de faire fonctionner des machines de plus en plus sophistiquées. Si le Maroc cherche à asseoir les bases d'une croissance à long terme et à attirer sur son sol de nouveaux investissements pour produire sur le marché mondial où la concurrence est acharnée en termes de prix et de qualité, il faut qu'il puisse offrir une MO qualifiée. Le système éducatif dans notre pays a négligé la formation d'un personnel de niveau intermédiaire constitué par des techniciens supérieurs et des cadres de maîtrise et a privilégié la « production » d'ingénieurs qui perfectionnent souvent leur formation à l'étranger, et celles des généralistes davantage attirés par des carrières dans l'administration.

La réforme du système national d'éducation constitue donc une condition sine qua non pour la réussite aussi bien d'une stratégie de croissance à long terme que des politiques d'attraction des investissements étrangers. Or l'on sait que le développement éducatif peut être associé à une interaction réciproque avec la croissance. L'offre d'éducation sera d'autant plus faible que l'économie sera pauvre, l'économie peut être bloquée dans un piège de pauvreté. Ainsi, le rôle de l'Etat par le biais des politiques publiques est déterminant. Une politique de subvention de l'éducation, assise sur la priorité donnée à l'éducation dans les dépenses publiques, peut se révéler indispensable pour sortir l'économie d'une situation de sous-développement initial.

Dans le domaine industriel, l'Etat est amené à jouer un rôle prépondérant non pas en se substituant à l'entreprise privée, mais en définissant une stratégie de croissance à long terme, en créant un environnement qui encourage les entreprises en les incitant à innover et à améliorer leur efficacité. L'Etat doit favoriser la compétitivité des facteurs de production nationaux et plus nécessairement des entreprises nationales. Dans un contexte de mondialisation, il apparaît que la formation de la compétitivité repose encore sur des politiques nationales spécifiques.

L'Etat doit veiller à la création d'espaces favorables à la production complexe et évolutive. Des politiques industrielles nouvelles sont alors nécessaires, pour encourager la diversification de l'offre et notamment de l'offre manufacturière. Une diversification qui conditionne l'accélération de la croissance et du développement. Elle nécessite l'apport de nouvelles technologies plus avancées ; des interventions publiques s'imposent pour ramener les FMN à investir dans des activités dynamiques et complexes, à renforcer leurs activités

technologiques locales, à établir leur propre base innovationnelle, à développer les capacités de R&D locales et capturer les bénéfices et externalités dynamiques potentielles.⁵

Toutes ces mesures sont à même d'accroître la performance des entreprises locales. Une performance que recherchent les investisseurs globaux qui, à la différence des petites et moyennes entreprises étrangères, ne cherchent pas à délocaliser des activités en fin de cycle de vie, mais veulent faire du pays hôte une composante de leur stratégie de conquête européen. Les filiales de ces firmes globales donc, ont une production qui est directement confrontée à la concurrence internationale. La sélection de leur localisation géographique est fortement influencée par l'existence d'entreprises locales performantes qui pourront devenir leurs fournisseurs et / ou qui pourront être intégrées dans le réseau de la production de biens et services qui a été externalisée.⁶

Sur un autre registre, celui des infrastructures, l'Etat à travers les dépenses publiques a un rôle crucial à jouer. Comme le stipule la théorie de la croissance endogène, les dépenses en infrastructure sont sources de croissance en raison des externalités qu'elles génèrent, notamment à travers une réduction des coûts de transaction. Les dépenses en infrastructure dépendent elles même du niveau de développement déjà atteint. En fait, il y a toujours une certaine circularité entre la croissance et les dépenses publiques de croissance.

En raison de la situation médiocre des dépenses publiques qui pousse l'Etat à réduire les dépenses d'investissement pour juguler son déficit budgétaire, les pouvoirs publics ne peuvent plus continuer à injecter de l'argent dans l'économie à travers des projets d'infrastructure dont la facture est souvent très lourde. Ce faisant, l'appel aux capitaux privés souvent étrangers, paraît être l'une des solutions les plus adéquates. Le recours à ce type de financement permettra à l'Etat de réaliser un double objectif : à la fois relancer l'économie et réduire le niveau du déficit budgétaire. L'une des techniques en vogue dans les PED est la technique du « BOT » (Build, Operate and Transfer) qui est une manière pour l'Etat d'économiser ses ressources financières d'un côté, et d'encourager l'investissement privé de l'autre.

L'Etat doit, enfin, juguler les comportements rentiers qui ont souvent annihilé toutes les réformes structurelles engagées et qui sont l'œuvre de groupes qui voient dans la libéralisation, la disparition des avantages multiples accordés par l'Etat, la perte des protections aux frontières...etc., une menace à l'effondrement de leurs monopoles.

⁵ Sid Ahmed A, op.cit, pp.16.

⁶ Michalet C.A. (1997), *Le capitalisme mondial*, PUF, pp.35.

L'Etat doit donc apparaître comme l'arbitre impartial entre les intérêts des différents acteurs. Il doit être le garant du bon fonctionnement du droit et du système judiciaire. Il doit assurer une solidarité nationale dans un contexte où l'ouverture conduira à de profonds bouleversements sociaux du fait de la réallocation des facteurs qu'elle est censée produire.

L'Etat doit mettre en place de puissants outils pour corriger la tendance anti-manufacturière, en décidant par exemple d'une fiscalité active qui favorise l'épargne à long terme.

2.2. La coopération internationale.

Si les mesures évoquées ci dessus pour asseoir les bases d'une croissance durable ne produisent leurs effets qu'à long terme, l'échéance de la ZLE est une réalité qui rend urgente la mise en place de mesures en faveur du renforcement de la capacité d'ajustement de l'économie marocaine. Aussi et en raison de la faiblesse des ressources internes pour entreprendre le chantier des réformes, le recours à une coopération étrangère devient une nécessité.

« Est-il nécessaire d'insister sur le fait que, pour des raisons de proximité – proximité géographique, historique, culturelle, économique...– et pour les raisons évidentes d'interdépendances et de solidarité qui en résultent, ainsi que pour les raisons tenant à la nécessité et l'obligation commune de réduire et de gérer les tensions prévisibles dans le bassin méditerranéen, ces apports doivent venir du nord de la Méditerranée ? » ; cependant, ils doivent s'insérer dans une dynamique locale ; « pour jouer leur rôle indispensable, ces coopérations extérieures doivent s'inscrire dans des perspectives à suffisamment long terme, dans le cadre de programmes et processus spécifiques de création et de développement de ressources et des capacités humaines, socio-organisationnelles, technologiques, financières...nécessaires. Le danger ici serait de se contenter de reproduire les schémas de relation qui ont prévalu dans le passé, faits de flux divers de produits et de ressources. Ce type de relation est en effet trop asymétrique, pour permettre l'épanouissement de dynamiques de développement dans des pays dont le degré des dépendances est aussi élevé »⁷.

Rappelons d'ailleurs à ce propos que l'UE n'a aucunement l'intention de financer un quelconque fonds d'appui à la restructuration industrielle, considérant qu'une aide directe à la restructuration de certaines activités industrielles, constituerait une entorse à la concurrence.

⁷ De Bandt J. (1991), « Quels développements industriels en méditerranée occidentale ? », in *L'avenir de l'espace méditerranéen*, sous la direction de Sid Ahmed, Ed Publisud, pp.484.

L'essentiel de ces fonds servira à financer des actions à caractère horizontal touchant l'ensemble des entreprises, dans le cadre d'une stratégie programme (soutien à la qualité, à la normalisation...). L'impact de ces financements sur les secteurs industriels est forcément limité.

En effet, l'UE en engageant le Maroc comme d'ailleurs la majorité des pays méditerranéens dans la voie du libre échange, accepte le risque que les ruptures provoquées par l'ouverture renforcent les tensions internes. Le pari qu'elle fait sur l'avenir est certainement, à court terme, en contradiction avec les objectifs communautaires de sécurité et de stabilité. L'Europe est acculée ainsi à aller jusqu'au bout de ce pari en coopérant économiquement et financièrement avec le Maroc et les autres pays du Maghreb.

Cette coopération doit s'articuler autour des axes suivants :

- Une coopération technologique est nécessaire en matière d'industries manufacturières : la vétusté des équipements comme la faiblesse de leur taux d'utilisation et de l'ouverture à l'étranger, comme l'absence de relations entreprises-universités, ainsi que les déficiences de culture d'entreprises sont les raisons de la misère technologique des industries manufacturières. Le « technological edge » ou la rente technologique censée être associée aux projets industriels réalisés en commun avec des entreprises étrangères, se trouve le plus souvent réduite à des acquis négligeables. La pratique de la joint-venture et du partenariat industriel entre arabes et occidentaux a porté sur l'exploitation des avantages comparatifs (modestie des rémunérations et proximité des marchés d'exportation) plus qu'elle n'a porté sur une véritable synergie productive, commerciale et technologique entre les partenaires. C'est ce modèle de coopération qu'il faudrait changer »⁸.

- Ainsi une coopération entreprises-universités devrait être promue pour lever les inerties qui grèvent les synergies entre les deux pôles de production et d'innovation. Or les efforts nationaux sont insuffisants. Des relations de coopération par l'intermédiaire du financement de programmes de recherche fondamentale et appliquée devraient se nouer entre les entreprises et les universités européenne et marocaines.

- De même, les responsables marocains doivent veiller à ce que l'apport technologique associé aux projets entrepris en commun soit bien défini et strictement respecté. La technologie intermédiaire dont le Maroc a besoin ne devrait pas signifier une technologie « cheap », c'est à dire une technologie faite de rebuts de biens et services européens. La technologie intermédiaire, inventée par les PME européennes qui savent bien la maîtriser

⁸ Ayari C.(1992), *Enjeux méditerranéens . pour une coopération Euro-Arabe*, Presses du CNRS, pp.155.

aussi bien dans le domaine industriel qu'agricole, est constituée de modes de production et de gestion évolués, partiellement ou totalement reconvertibles. Une coopération avec ces PME européennes constitue à notre sens, un moyen plus adéquat au développement industriel au Maroc que l'arrivée de grandes filiales de FMN, d'autant plus qu'une grande majorité de ces PME adoptent un mode de production flexible qui, contrairement à la production taylorienne, a un seuil d'efficacité nettement plus faible, ce qui pourrait être d'une très grande importance pour un pays comme le Maroc où le marché est limité. « Avec les entreprises flexibles, il est beaucoup plus facile d'adapter non seulement les caractéristiques du produit, mais aussi le niveau de production aux caractéristiques particulières de la demande des marchés relativement petits. Elles ne sacrifient pas pour autant la qualité ou l'efficacité, deux éléments que les entreprises tayloriennes ont tendance à négliger lorsqu'elles opèrent à l'abri de remparts protectionnistes pour servir les marchés locaux segmentés des PED (en produisant souvent des produits standardisés conçus pour les consommateurs des pays développés). Les échelles de production efficaces à un niveau relativement faible peuvent aussi favoriser une saine concurrence par les prix dans les marchés de taille modeste du fait qu'elles réduisent le nombre de « monopoles naturels », ce qui favorise du même coup l'augmentation de la productivité dans les entreprises nationales »⁹. « L'aspect positif des choses est donc qu'à certains égards, la production flexible est un mode de production bien adapté aux pays en développement, en particulier pour l'approvisionnement des marchés locaux où l'échelle minimale de production efficace est un élément important à prendre en ligne de compte »¹⁰.

Cependant la production flexible exige une infrastructure moderne de communication et d'importantes ressources en capital humain.

La coopération technologique en matière de communication est devenue une urgence, étant donné le poids des investissements dans ce domaine ainsi que son caractère aléatoire. A l'heure actuelle, l'industrie de la communication ainsi que le niveau des services de communication utilisés au Maroc sont relativement primaires. Cette situation est due à de nombreux facteurs dont :

- la prise de conscience très tardive de la « révolution des communications » qui se développe en occident et en Asie du Sud Est depuis trois décennies ;
- le monopole et le protectionnisme pratiqué par les grands constructeurs occidentaux en informatique en télécommunication, en télématique...etc. ;

⁹ Oman C. (1996), Les défis politiques de la globalisation et de la régionalisation, Cahier de politique économique, n°11, OCDE, pp.33.

¹⁰ Idem, pp.34.

- l'aspect commercial pur qui domine les échanges avec l'Europe en matière de produits de la communication à l'exception de quelques usines d'assemblages sans contenu technologique important.

De la même manière, la coopération en matière de formation est cruciale dans toute coopération technologique entre le Maroc et l'UE. Une coopération qu'il faut dynamiser au niveau des entreprises individuelles, des secteurs aussi bien privés que publics.

Notons que la composante « transfert de connaissances » ou « assistance technique » qui figurait jusqu'à présent dans les projets montés en commun avec les européens se limitaient, quand elles existaient, à une initiation superficielle des ouvriers et cadres locaux au fonctionnement et à la maintenance de base des équipements installés plutôt qu'en une formation technique et technologique approfondie menée localement ou au sein de sociétés mères occidentales.

2.3. L'intégration régionale.

Point de croissance ni de prospérité au Maroc en dehors de l'Union du Maghreb Arabe. Une union qui est à même d'atténuer les effets négatifs du libre échange en évitant au Maroc d'être victime de « l'effet Methuen », autrement dit, de se spécialiser, en tant que petit pays de 28 millions d'habitants face à l'UE qui regroupe plus de 360 millions de consommateurs, dans la production de biens dont l'offre sur le marché européen n'est pas suffisante quantitativement pour satisfaire la demande totale sur ce marché. « Il est donc à craindre que du fait des accords de libre échange déjà passés avec l'Europe, les pays concernés soient bientôt des victimes potentielles de « l'effet Methuen », c'est à dire qu'ils voient prospérer quelques branches d'activité, en nombre restreint, dans lesquelles elles devraient se spécialiser, avec l'apparition d'un fort déséquilibre de leur système productif au détriment des industries manufacturières incapables de soutenir la concurrence des marchandises européennes, en dépit de leurs efforts de mise à niveau. Simultanément, au sein de l'espace européen, les productions dans lesquelles la Tunisie et le Maroc aujourd'hui, l'Algérie demain se seront spécialisés resteront quand même nécessaires pour faire face à la demande très forte de ces produits. Ainsi, est-il exclu, par exemple, que dans le domaine de la production de fruits, agrumes et primeurs, la production cesse en Espagne, en Grèce ou en

Italie, vu la taille du marché européen que la production maghrébine ne semble pas pouvoir à elle seule entièrement couvrir. »¹¹

De même l'UMA peut constituer la base d'une plus grande attractivité pour les IDE. Il est évident que les firmes européennes ou les firmes non européennes qui ont déjà des unités de production en Europe, n'iront pas s'implanter au Maroc ou au Maghreb en général pour concurrencer leurs établissements déjà présents en Europe et qui ont des surcapacités de production. En revanche le marché maghrébin avec ses 75 millions de consommateurs peut intéresser ces FMN.

Enfin, l'UMA en tant qu'accord régional formel peut « affaiblir ou éliminer les entraves à la croissance souvent très importantes que représentent les groupes d'intérêt nationaux établis, les oligopoles, les chercheurs de rente, qualifiés par Mancus Olson de « cartels de distribution », dont l'action, tant sur le marché que par le canal de la politique, tend à réduire la compétitivité d'une économie aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Qu'un accord régional ait ou non pour objectif déclaré de restreindre ou de détruire le pouvoir de ces groupes internes (ce qui est rarement le cas), il n'en demeure pas moins qu'il est souvent indispensable de réduire leur influence si l'on veut stimuler la concurrence sur le marché intérieur. L'affaiblissement de ces divers groupes par le biais de l'intégration régionale renforcée peut ainsi contribuer de façon déterminante à promouvoir la croissance et la compétitivité intérieure et à renforcer l'économie de la région à l'égard du reste du monde. »¹²

¹¹ Berthomieu C. (1998), La prospérité des pays du Maghreb passe-t-elle par l'intégration économique régionale ?, communication au séminaire « Les Défis du Marché Maghrébin » FSEG.Sfax, pp.21.

¹² Oman C, op.cit, pp.38-39.

Conclusion.

La soutenabilité du processus du libre échange suppose une politique économique avisée et de réelles prises d'initiatives. L'enjeu est de réaliser un décollage économique durable. L'ouverture va fatalement accélérer les bouleversements dans l'économie marocaine en fragilisant les équilibres macroéconomiques que des années d'assainissement ont permis d'atteindre. Elle entraînera une réallocation sectorielle qui aura de sévères conséquences économiques et sociales. D'où l'importance d'une intervention publique, en établissant une stratégie industrielle à long terme, pour éviter de rester confiné dans une spécialisation des industries intensives en MO.

La réussite de l'ouverture et la mise en place des fondements d'une croissance durable, sollicitent la robustesse des systèmes politiques pour procéder aux réformes structurelles. Le rôle de l'Etat doit être redéfini dans le processus de décollage économique. Il est amené à concevoir et à mettre en œuvre une véritable stratégie de croissance à long terme adaptée aux conditions locales et tenant compte des conjonctures économiques régionales et internationales. Il doit veiller sur le bon fonctionnement des mécanismes de marché. Il a un rôle primordial, en partenariat avec le secteur privé, dans le développement des infrastructures humaines et physiques. Enfin, il lui échoit une tâche d'une extrême importance, celle de neutraliser les comportements rentiers qui ont toujours réduit à néant toutes les tentatives de réformes.

Vu l'ampleur du chantier ainsi que les tensions qui sont susceptibles de résulter de l'instauration d'une ZLE, une coopération internationale et plus particulièrement européenne s'avère indispensable pour la réussite du processus d'ouverture duquel dépend la croissance économique au Maroc.

Enfin, dans un contexte international marqué par la multiplication des groupements régionaux, il n'y a plus de place pour les « francs-tireurs ». En fait, on ne peut concevoir un développement et une prospérité durables au Maroc comme d'ailleurs dans tous les pays maghrébins en dehors de l'Union du Maghreb Arabe. Une union à même d'absorber les effets négatifs qui peuvent résulter d'un libre échange instauré entre des pays d'inégal développement et d'attirer plus de capitaux étrangers.

Bibliographie

Lanzarotti M.(1992), La Corée du Sud : une sortie du sous-développement, Tiers Monde IEDES.

Talha L. (1996), « Le libre échange et l'ajustement structurel peuvent-ils favoriser l'émergence d'un nouveau régime de croissance ? », in *Reflets et perspectives de la vie économique* n°3, tome.XXXV,

Sid Ahmed A. (1998), « Les économies maghrébines face aux défis de la zone de libre échange euro-méditerranéenne », In *Economie du Maghreb. L'impératif de Barcelone*. Sous la direction de A Sid Ahmed. CNRS Editions,

Berthelemy J.C.et A.Varoudakis (1996), *Quelles politiques pour un décollage économique ?*, Cahier de politique économique, n°.12, OCDE,

Michalet C.A. (1997), *Le capitalisme mondial*, PUF,

De Bandt J. (1991), « Quels développements industriels en méditerranée occidentale ? », in *L'avenir de l'espace méditerranéen*, sous la direction de Sid Ahmed, Ed Publisud,

Oman C. (1996), Les défis politiques de la globalisation et de la régionalisation, Cahier de politique économique, n°11, OCDE,

Berthomieu C. (1998), La prospérité des pays du Maghreb passe-t-elle par l'intégration économique régionale ?, communication au séminaire « Les Défis du Marché Maghrébin » FSEG.Sfax,